



**PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE
EN ARDÈCHE**

Janvier 2011

Cécile BAZIN – Iwanig LE VAILLANT – Ida FALINOWER – Jacques MALET



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département, ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace Moselle, pour les créations d'associations,
- Les services du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, ainsi que ceux du ministère des Sports,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Les chiffres de ce panorama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.

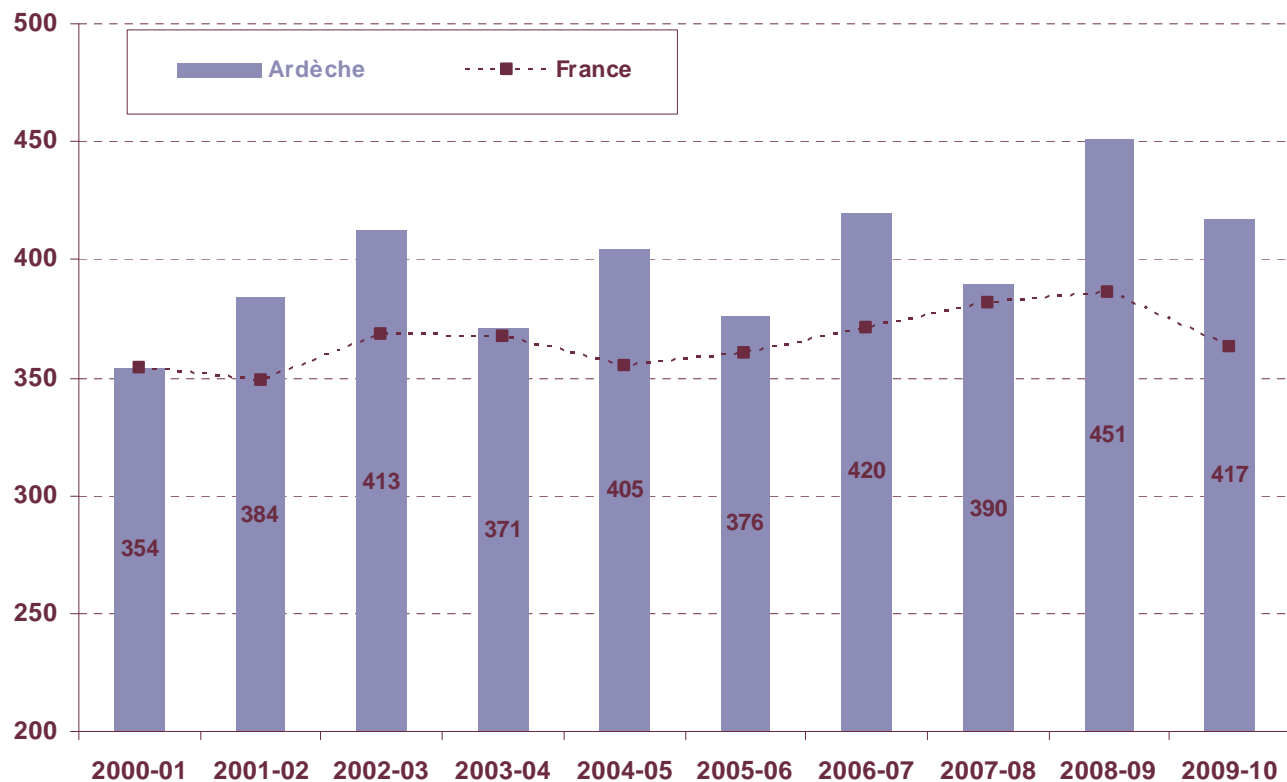
En fin de présentation, une diapositive rassemble les chiffres clefs à retenir en 2010.



Créations d'associations

Bilan sur dix ans et analyse

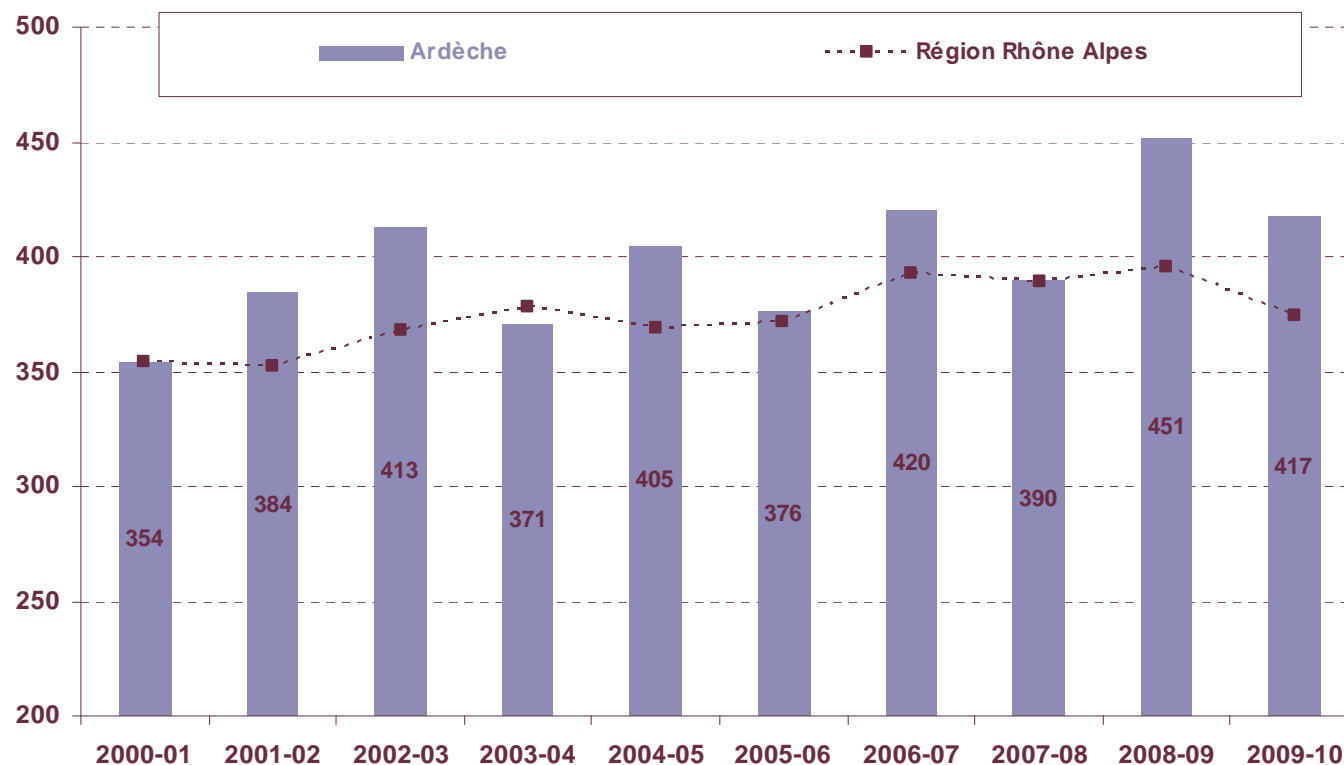
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2000-2001.

Le département présente une courbe un peu plus accidentée que l'évolution nationale. Après une année record en 2008-2009, on observe le même repli qu'au plan national.

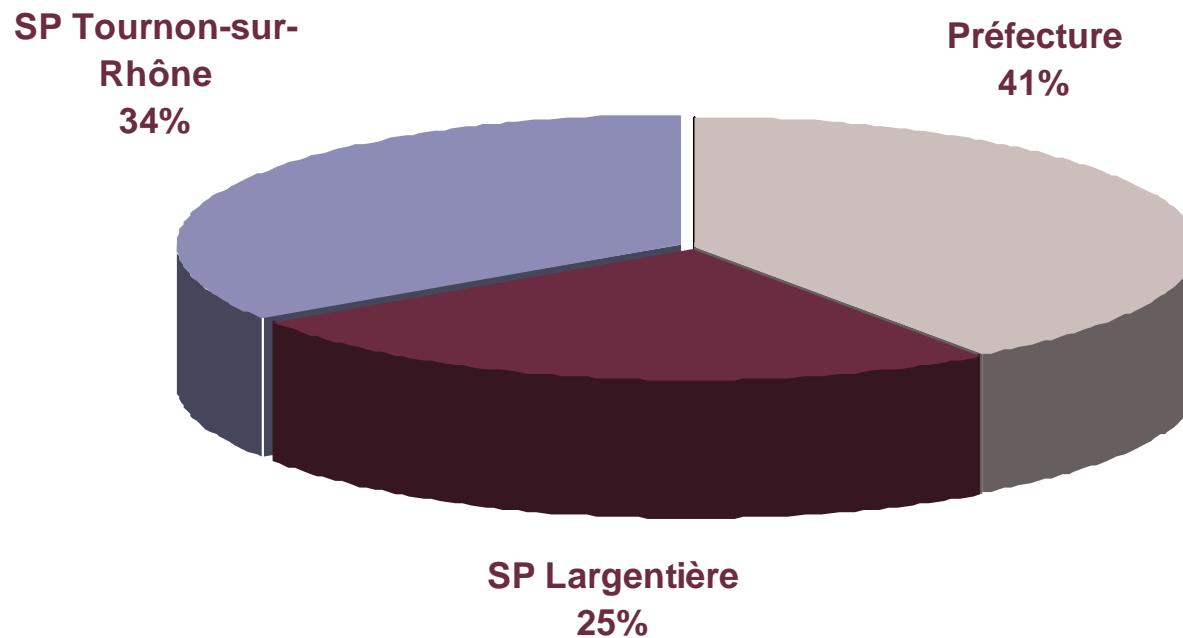
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2000 - 2001.

La courbe du département est également plus accidentée que celle de la région.

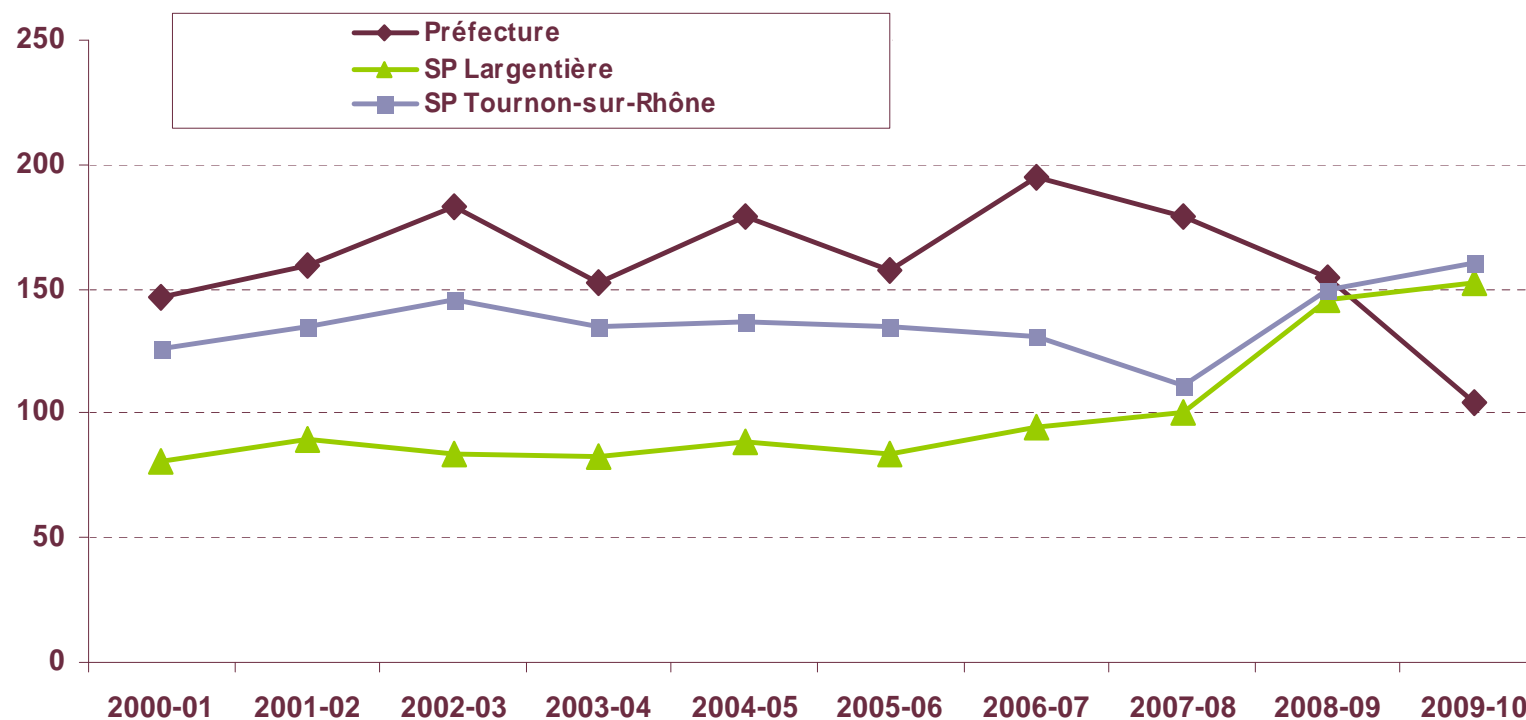
Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel. Déclarations portant sur les dix dernières années.

La préfecture de Privas enregistre plus 40% des créations départementales. Viennent ensuite la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône (34%), et celle de Largentière (25%).

Créations en préfecture et en sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

La tendance est différente en préfecture : le rythme des créations y est moins régulier et les 3 dernières années sont à la baisse.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

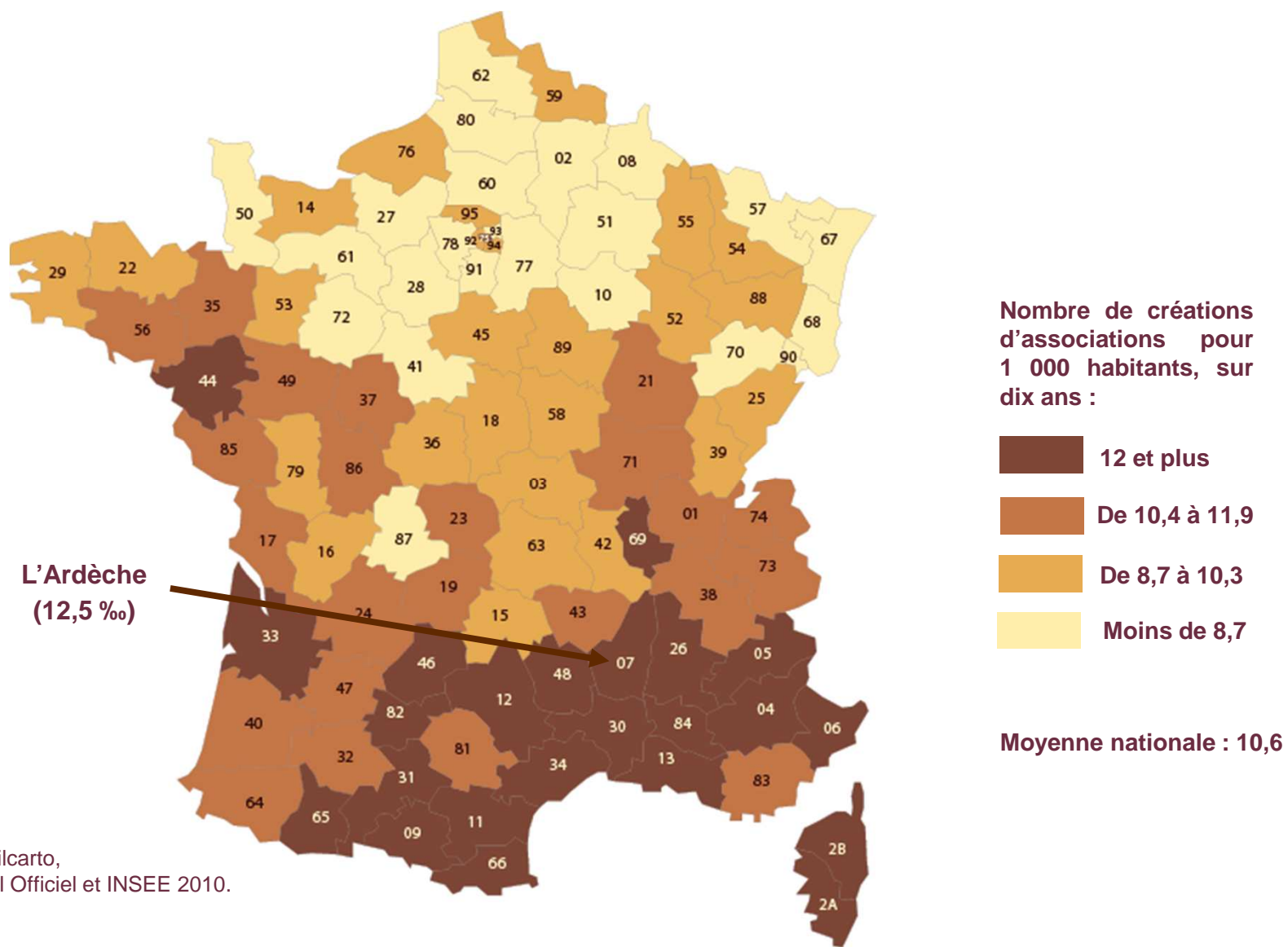
Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2000 - 2001 à 2009 - 2010)

	Département	Région	France
Créations pour 1000 habitants	12,5	11,1	10,6

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2010. Traitement R&S. Lecture : 12,5 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en Ardèche au cours des 10 dernières années.

L'Ardèche présente un nombre de créations pour 1.000 habitants supérieur à la moyenne régionale, elle-même au-dessus de la moyenne nationale.

Les créations dans les départements



Réalisé avec Philcarto,
Données Journal Officiel et INSEE 2010.



Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations 2009-2010	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	1 611	104	18,7
Largentièrre	1 004	153	10,4
Tournon-sur-Rhône	1 366	160	10,0
Département	3 981	417	12,5

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2010. Traitement R&S. **Lecture : 1 611 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.**

Le taux de création dans l'arrondissement de Privas (18,7 ‰) se démarque nettement de ceux des arrondissements de Largentièrre (10,4 ‰) et de Tournon-sur-Rhône (10 ‰).



Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Une association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. Sont présentées ici les inscriptions des nouvelles associations, inscriptions dont le nombre dépasse forcément celui des créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition, **en pourcentage**, des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La répartition, **en pourcentage**, des inscriptions pour les associations enregistrées, au sein du département, en préfecture et dans les sous-préfectures.
3. La répartition, **en moyenne annuelle sur trois ans**, des inscriptions enregistrées dans le département, au sein de chacun des 29 thèmes.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions
des associations créées au cours des 3 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	20,9	22,9	22,6
Sports	14,4	15,8	15,3
Loisirs	15,6	12,7	13,9
Social	7,0	7,2	7,8
Santé	3,0	4,5	4,2
Education, formation	2,8	5,4	5,9
Economie	8,0	4,9	4,7
Aide à l'emploi, développement local	4,2	2,5	2,6
Environnement	5,0	3,8	3,8
Autres ⁽¹⁾	19,1	20,3	19,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 20,9 % des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans le département, pour une proportion de 22,9 % dans la région et de 22,6% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Le département se distingue avec des créations proportionnellement plus nombreuses dans les loisirs, l'économie, l'aide à l'emploi et l'environnement.

Spécificités des arrondissements

Répartition des inscriptions des associations enregistrées en préfecture et dans les 2 sous-préfectures au cours des 3 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	En préfecture	Dans les 2 sous-préfectures
Culture	19,3	22,0
Sports	16,8	13,4
Loisirs	16,8	15,2
Social	6,5	7,0
Santé	2,2	3,3
Education, formation	3,6	2,4
Economie	5,8	9,3
Aide à l'emploi, développement local	5,2	3,7
Environnement	6,9	4,1
Autres ⁽¹⁾	16,9	19,6
Total des inscriptions	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 19,3 % des inscriptions enregistrées en préfecture se sont situées sous le thème « Culture » pour une proportion de 22 %, dans l'ensemble des 2 sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

L'arrondissement chef-lieu se distingue dans le sport, l'aide à l'emploi et l'environnement. Les deux sous-préfectures proportionnellement, dans la culture et l'économie.

Au plus près de l'objet des créations

Répartition des inscriptions nouvelles dans le département en moyenne annuelle sur 3 ans		Information, communication	10
		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	37
		Conduite d'activités économiques	5
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	110	Activités politiques	8
Sports, activités de plein air	74	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	8
Chasse, pêche	2	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	4
Clubs de loisirs, relations	48	Recherche	2
Action socioculturelle	34	Armée	2
Interventions sociales	14	Tourisme	3
Associations caritatives et humanitaires	16	Justice	0
Services familiaux, services aux personnes âgées	7	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	32
Aide à l'emploi, développement local	22	Clubs, cercles de réflexion	8
Education, formation	15	Logement	0
Santé	14	Sécurité, protection civile	1
Services et établissements médico-sociaux	2	Préservation du patrimoine	21
Environnement, cadre de vie	26	Divers	1

Source : Journal officiel.

La dynamique sportive

Quelques repères

	Département	Région	France
Nombre de clubs en 2009	1 150	16 864	168 045
Nombre de clubs pour 1000 habitants	3,6	2,7	2,6
Nombre de licenciés par club	81	98	93

Source : ministère des Sports (données 2009) et INSEE estimation de la population 2010.

Le département compte 1 150 clubs sportifs. Rapportée à la population, l'offre sportive (3,6 clubs pour 1000 habitants) est ici supérieure aux moyennes nationale et régionale. Inversement, la taille des clubs de l'Ardèche est en moyenne plus petite.

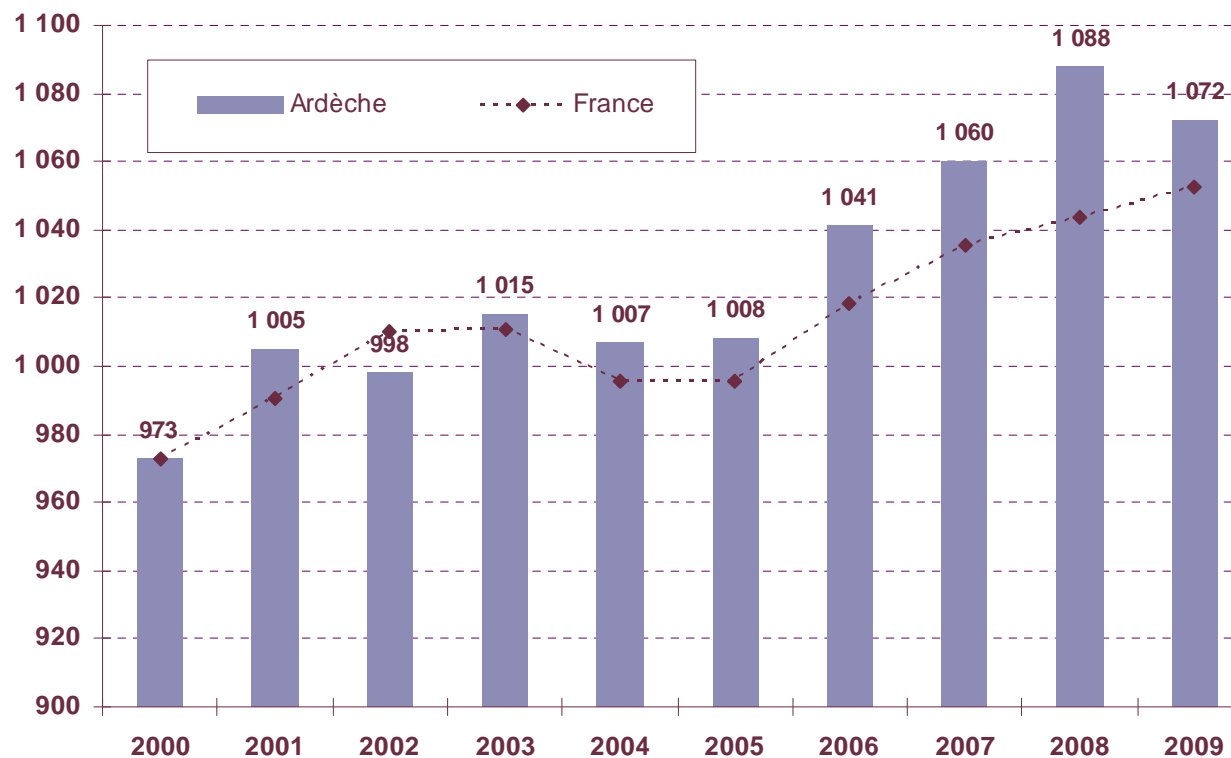
En outre, ils résistent à peu près comme ailleurs. On constate en effet que 41%⁽¹⁾ des clubs du département ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie, un indice très légèrement supérieur au repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant dix ans après. Le sport est le seul domaine dans lequel cette observation est possible.



**Les associations employeurs :
un enjeu économique et social**

Plus de 1 000 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Le nombre d'associations employeurs est calculé selon la méthode de l'ACOSS-URSSAF (annexe 2). L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2000.

L'évolution du département est plus soutenue qu'au plan national depuis 2006, malgré une légère baisse du nombre des associations employeurs en 2009.

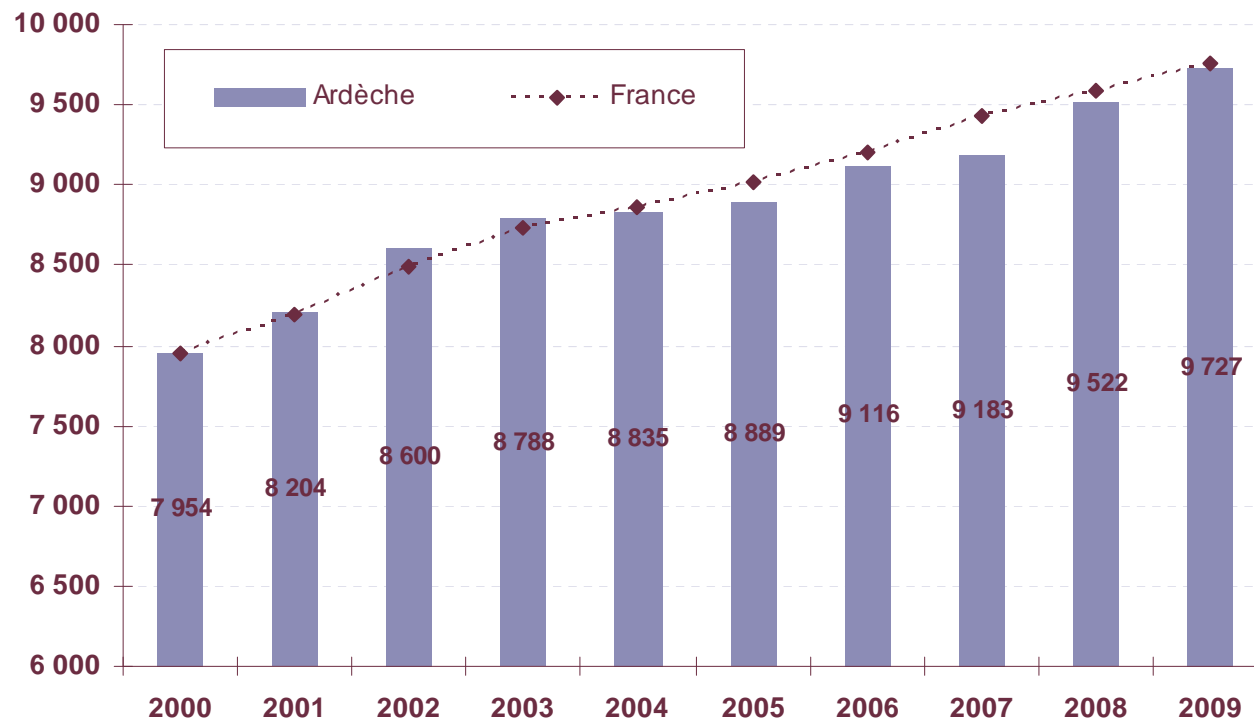
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Ventilation nationale
1 ou 2 salariés	589	55%	53%
3 à 5 salariés	161	15%	15%
6 à 9 salariés	109	10%	10%
10 à 19 salariés	106	10%	10%
20 à 49 salariés	77	7%	8%
50 à 99 salariés	21	2%	3%
100 salariés et +	9	1%	1%
Total	1 072	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009, selon le nouveau mode de calcul des associations employeurs, précisé en annexe 2. La répartition selon la taille des associations s'en trouve légèrement revue par rapport aux publications R&S antérieures.

Les plus petites associations sont ici un peu plus nombreuses (55% contre 53%). C'est l'inverse pour les grandes associations (plus de 20 salariés) : 10% contre 12%.

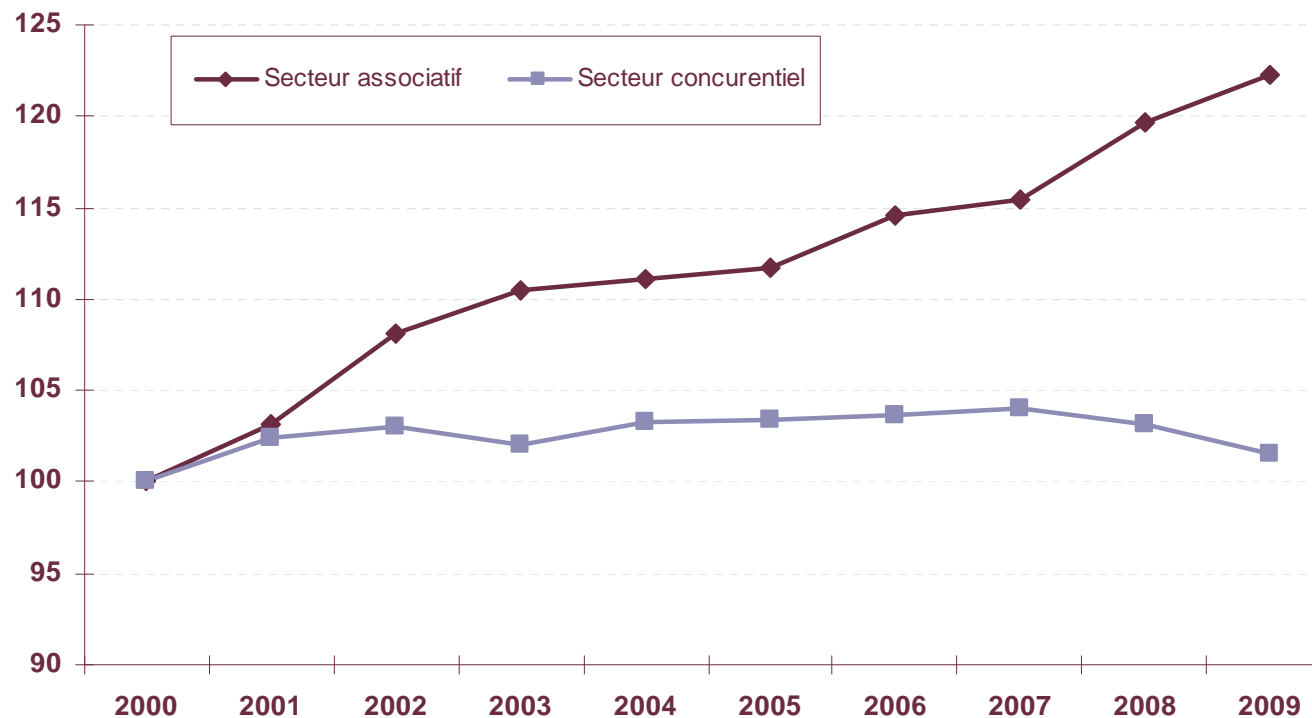
Près de 1 800 emplois nouveaux depuis 2000



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 10 ans, l'emploi associatif connaît une évolution proche de la courbe nationale. Il a augmenté de plus de 22%, soit près de 1.800 emplois créés, depuis l'année 2000.

Dynamisme de l'emploi du secteur associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009 exprimées en base 100 à partir de l'année 2000. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2002, l'emploi associatif croît plus vite que l'ensemble du secteur privé. Il connaît notamment une forte croissance depuis 2 ans, alors que l'emploi privé départemental recule.



Près de 170 millions d'euros de salaires en 2009

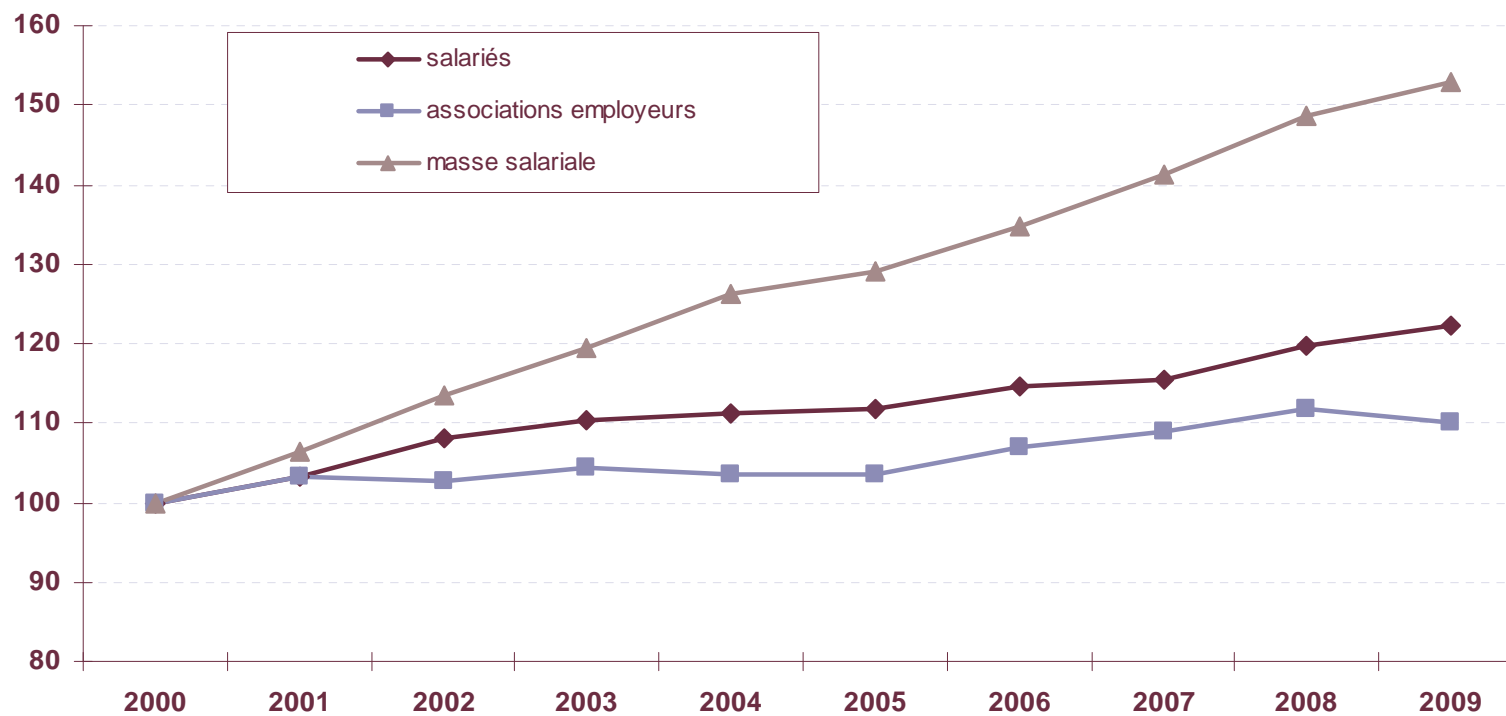
	Evolution de la masse salariale des associations entre 2000 et 2009	Part au sein du secteur privé en 2009
Ardèche	+ 53%	11,4%
France	+ 50%	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009.

Les salaires distribués par les associations représentent ici une part du secteur privé nettement supérieure à la référence nationale (11,4% pour 6,8%).

Avec plus de 9 700 emplois et plus de 168 millions d'euros de salaires distribués en 2009, le secteur représente un enjeu économique important pour le département. Ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.

Évolutions en trois dimensions



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

Le nombre des salariés progresse de 22%, pendant que le nombre d'employeurs évolue de 10% : la taille moyenne des associations augmente. La courbe de la masse salariale est plus accentuée que celle des salariés : le temps de travail progresse.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué en 2004. Mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif, il concerne les associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année.

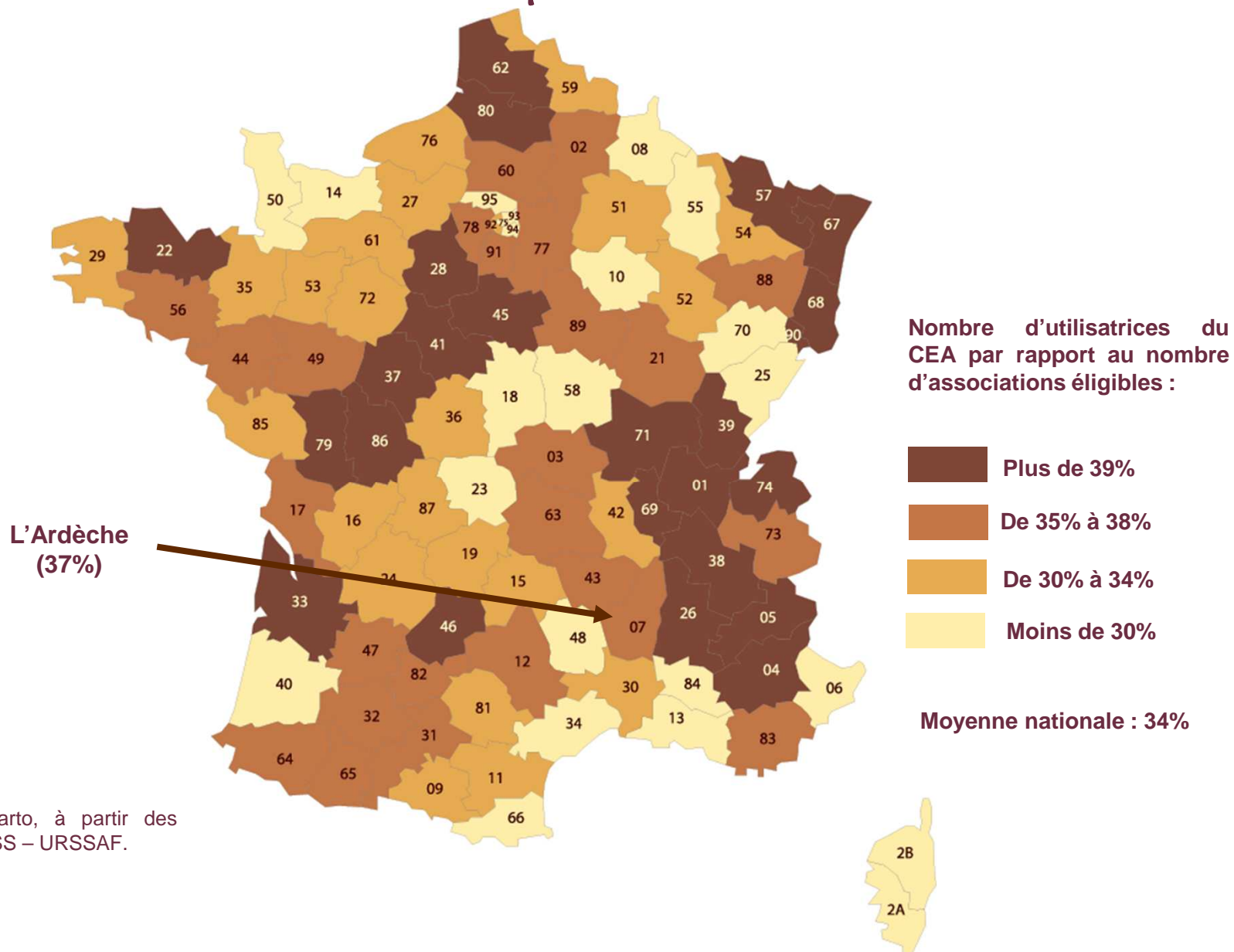
	Associations utilisatrices	Salariés concernés	Masse salariale (en K €) correspondante
Ardèche	308	643	2 098
France	38 284	99 572	267 767

Source : Données ACOSS-URSSAF 2009. Comportant aussi les associations relevant du régime agricole.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **308** utilisateurs, en 2009, pour **643** salariés.

Parmi les associations éligibles du département, **37%** l'ont utilisé : une proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale qui est de 34%.

Utilisation du CEA dans les départements



Réalisé avec Philcarto, à partir des données 2009 ACOSS – URSSAF.

La place du régime agricole

Si une large majorité des associations relèvent du régime général de sécurité sociale (ACOSS – URSSAF), une part non négligeable relèvent du régime agricole (Mutualité sociale agricole). Les repères concernant le département, avec références nationales :

	Associations employeurs		Salariés		Masse salariale (en millions d'euros)	
	Ardèche	France	Ardèche	France	Ardèche	France
En nombre	32	6 793	208	89 200	3	1 499
En %	3,0%	4,3%	2,1%	5,0%	1,8%	4,5%

Source : MSA. Données 2009.

Les associations relevant du régime agricole sont proportionnellement moins présentes dans le département.

Il faut préciser qu'ici, les salariés de l'aide à domicile relèvent tous du régime général, alors qu'ailleurs, le plus souvent, une partie non négligeable d'entre eux sont affiliés à la mutualité sociale agricole.

La place du secteur associatif

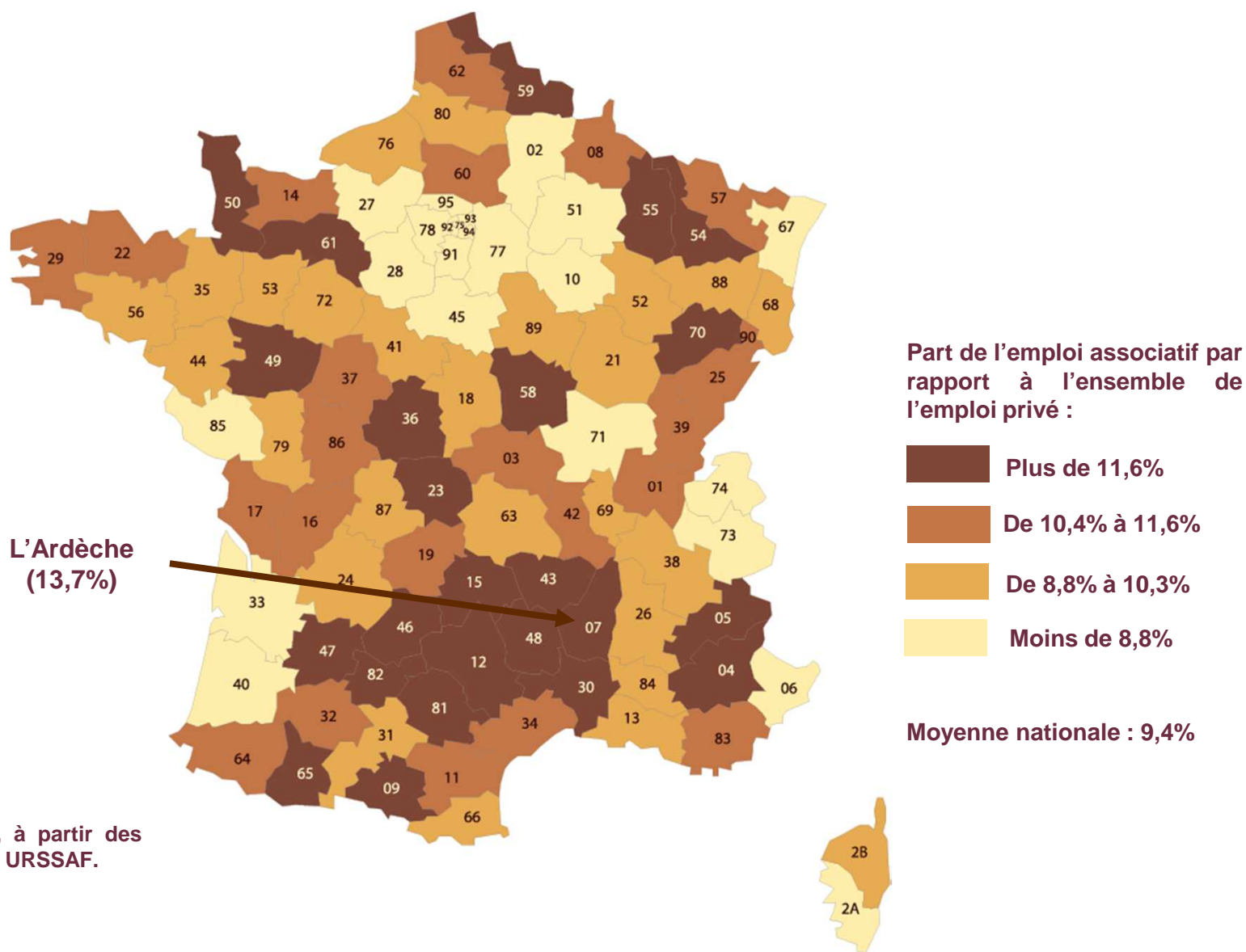
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Ardèche	9 727	13,7%	168	11,4%
Région	184 463	9,6%	3 307	6,9%
France	1 773 475	9,4%	33 479	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009.

La part de l'emploi associatif au sein du secteur privé (près d'un salarié sur sept), est ici nettement supérieure aux moyennes régionale et nationale.

Un élément fort qui permet aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

Part de l'emploi associatif par département



Réalisé avec Philcarto, à partir des données 2009 ACOSS – URSSAF.

Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en %)	Départementale	Nationale
Enseignement	9,5	12,3
Sport	2,3	3,8
Santé	11,1	7,3
Social (précisé dans la diapo suivante)	59,9	47,6
Loisirs	0,5	0,5
Culture	3,7	3,5
Autres activités ⁽¹⁾	4,4	11,3
Autres ⁽²⁾	8,6	13,7
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

La santé et le social qui représente à lui seul 60% des emplois associatifs, sont ici proportionnellement plus présents. Inversement, enseignement et sport sont en retrait.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social (en %)	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	9,3	9,1
Hébergement social	6,2	8,8
Aide à domicile	21,6	10,1
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	1,1	0,4
Aide par le travail	10,7	7,5
Accueil de jeunes enfants	2,9	1,8
Accueil d'enfants handicapés	1,4	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	-	0,5
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	6,7	8,1
Part de l'emploi du secteur social	59,9	47,6

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Au sein du secteur social, seul l'hébergement social se distingue à la baisse. Parmi les activités les plus présentes, l'aide à domicile se démarque avec près de 22% des salariés associatifs, soit proportionnellement le double par rapport à la moyenne nationale.

Taille moyenne des associations

	Employeurs	Salariés	Taille moyenne (salariés par association)
Enseignement	145	922	6,4
Sport	186	219	1,2
Santé	28	1 083	38,7
Social	236	5 823	24,7
Loisirs	18	53	2,9
Culture	117	359	3,1
Autres activités ⁽¹⁾	129	426	3,3
Autres ⁽²⁾	213	842	3,9
Total	1 072	9 727	9,1

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne est ici inférieure au national (9,1 contre 11,1). Elle varie fortement entre le sport, les loisirs et la culture (au plus 3,1 salariés par association), et le secteur de la santé, proche de 40 salariés.

Salaire moyen annuel selon l'activité

	Masse salariale (en milliers d'€)	SMPT ⁽¹⁾ (en €)
Enseignement	14 441	15 663
Sport	3 203	14 627
Santé	31 816	29 377
Social	91 314	15 682
Loisirs	585	11 034
Culture	4 921	13 707
Autres activités ⁽²⁾	8 266	19 405
Autres ⁽³⁾	13 536	16 057
Total	168 082	17 280

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire Moyen Par Tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

Le salaire moyen annuel par tête (SMPT) varie fortement, du fait notamment de la qualification (cf la santé) et du temps partiel, plus ou moins fréquent selon les secteurs.



Longévité des employeurs associatifs

D'une année sur l'autre, les associations employeurs résistent dans une proportion de 95% (*La France associative en mouvement* – Edition 2010).

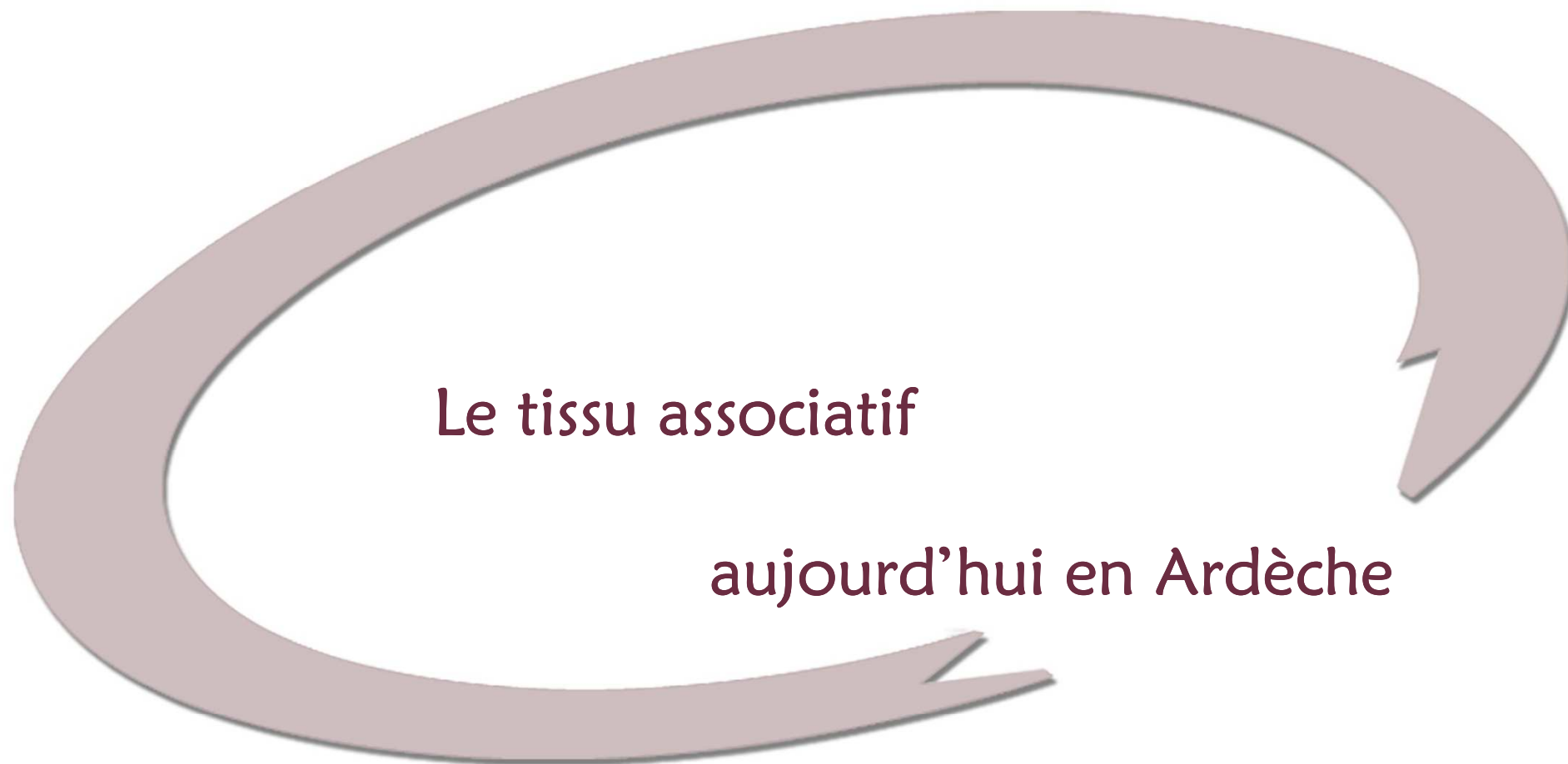
Parmi celles qui disparaissent, près de neuf sur dix (87,3% en 2009) ont moins de trois salariés.

Ces petites associations comportant un ou deux salariés sont les plus fragiles : elles correspondent à 55% du total des employeurs en Ardèche.

Plusieurs indices⁽¹⁾ permettent de qualifier la longévité de ces associations. Le plus simple et significatif est la proportion d'associations de moins de trois salariés qui ont plus de dix ans dans le département :

Elle est de 37% en Ardèche, pour une moyenne nationale de 39%.

(1) Notamment à partir de notre examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à 3 ans et 10 ans.



Le tissu associatif

aujourd'hui en Ardèche



Combien d'associations en activité en 2010 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 7.000 et 7.500 associations en activité en Ardèche.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.



Combien de bénévoles en 2010 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête nationale 2010 IFOP pour France Bénévolat.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à un peu moins de 11 millions en 2010. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 14 bénévoles par association*.

- Sur cette base, on peut estimer entre 60.000 et 64.000, le nombre de bénévoles dans les associations de l'Ardèche en 2010.
- Parmi ceux-ci, on peut distinguer entre 7 et 8 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins sur un mode hebdomadaire. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre 33.000 et 35.000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations du département, en 2010.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,2 million associations.



En guise de conclusion ...



Les chiffres clés

- Le département comporte entre 7.000 et 7.500 associations en activité, animées par 60.000 à 64.000 bénévoles dont 33.000 à 35.000 interviennent chaque semaine.
- Il se crée près de 400 associations nouvelles en Ardèche en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 451 créations en 2008-2009.
- Près de 1.100 associations de l'Ardèche emploient des salariés.
- Avec plus de 9.700 emplois, le secteur associatif représente près de 13,7% de l'emploi privé du département : des emplois qui ne se délocalisent pas, très ancrés au territoire et créateurs de lien social.
- C'est un secteur qui a créé près de 1.800 emplois depuis dix ans, et qui distribue 168 millions d'euros de salaires annuellement.



Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il devient un outil indispensable pour éclairer les acteurs associatifs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est à la fois très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui alimentent la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions. Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.



L'équipe de Recherches & Solidarités remercie
la DDCSPP de l'Ardèche pour sa confiance.

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers



Annexe 2

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres ...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 3

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.